



## Communiqué de Presse - Avant la séance boursière - Information réglementée\*

Le 6 janvier 2011

### Trading update de KBC pour le 4e trimestre 2010.

**Les résultats sous-jacents de KBC au quatrième trimestre 2010 seront influencés par un renforcement des provisions constituées pour le portefeuille de crédits irlandais et un cas d'irrégularités constaté chez KBC Lease UK.**

**KBC constituera des provisions supplémentaires exceptionnelles nettes comprises entre 315 millions d'euros et 330 millions d'euros (en fonction de la taxation) pour sûreté de ces deux événements et souhaite informer les marchés et tous les stakeholders de leur incidence avant la publication des résultats du quatrième trimestre le 10 février 2011.**

**La combinaison des événements décrits ci-dessus et des activités de marchés en demi-teinte aura un impact sur les résultats de la division Merchant Banking. Cependant, les résultats sous-jacents d'autres branches d'activité restent dans le droit fil des prévisions pour le quatrième trimestre 2010. De plus, les événements décrits ci-dessus n'auront pas d'incidence significative sur les résultats publiés.**

#### **KBC Bank Ireland augmente ses provisions pour son portefeuille de crédits.**

Depuis la publication des résultats du troisième trimestre le 10 novembre 2010, KBC a assisté à une nouvelle dégradation des conditions de marché en Irlande.

Consécutivement à l'annonce, le 28 novembre 2010, d'une enveloppe d'aide financière de 85 milliards d'euros consentie par l'Union européenne et le Fonds monétaire international et à son incidence sur l'économie irlandaise, KBC Bank Ireland a procédé à une nouvelle estimation du niveau des provisions requises pour 2010.

Bien que l'enveloppe d'aide financière doive atténuer le risque de faillite du gouvernement irlandais, KBC s'attend aussi à ce que la restructuration accélérée des banques irlandaises (Bank Recovery Plan) ait un impact négatif sur la valeur des actifs dans l'industrie. Par conséquent, KBC a relevé le niveau de ses provisions pour son portefeuille de crédits commerciaux, principalement dans ses activités relativement limitées de promotion immobilière et de financement d'investissements.

En outre, une reprise économique, quelle qu'elle soit, sera plus lente que prévu en novembre 2010 et sans effet favorable sur l'emploi à court terme. Le taux de chômage élevé persistant est en effet susceptible d'accroître le volume des arriérés de paiement et du ratio de défauts de remboursement des crédits hypothécaires par les clients retail. En conséquence, KBC a décidé d'augmenter également les provisions pour son portefeuille de crédits hypothécaires à caractère résidentiel.

Il résulte de ces facteurs KBC a décidé de comptabiliser des pertes de valeur supplémentaires. La provision pour pertes de valeur sur crédits sur l'Irlande se chiffre désormais à quelque 263 millions EUR net (300 millions EUR brut) pour le quatrième trimestre.

KBC Bank Ireland demeure une banque suffisamment capitalisée.

## **KBC constitue des provisions pour un cas d'irrégularités chez KBC Lease UK**

Au quatrième trimestre, des contrôles internes au sein de KBC Lease UK ont relevé des irrégularités dans certains contrats conclus entre cette entité de KBC et des tierces parties. Un examen interne complet et approfondi est actuellement mené tant par les autorités compétentes que par les départements audit interne et compliance de KBC. Au stade actuel, il est trop tôt pour formuler des conclusions à propos de l'enquête en cours. KBC a recueilli l'assistance d'un conseiller juridique externe pour cette enquête et épuisera tous les recours légaux disponibles à l'encontre des tierces parties impliquées pour protéger ses intérêts.

À ce jour, le dommage net maximal (potentiel) occasionné par ces irrégularités est estimé à 150 millions d'euros, selon l'incidence fiscale réelle. Une provision a été constituée. KBC a d'ores et déjà pris certaines mesures légales préventives jugées nécessaires pour protéger ses intérêts et maximiser le redressement. En outre, une demande d'indemnisation a été adressée à l'assurance en vue du recouvrement des montants exposés.

KBC publiera ses résultats trimestriels complets pour le quatrième trimestre et l'ensemble de l'exercice 2010 le 10 février 2011.

- FIN

### **Note aux rédactions :**

Filiale du groupe KBC Lease, KBC Lease UK Ltd fournit des services de leasing au Royaume-Uni. KBC Lease UK est l'une des sociétés dont KBC groupe envisage de se désengager dans le cadre de sa stratégie actualisée.

KBC Lease UK fournit des financements à long terme. Le groupe se finance par l'acquisition, auprès de vendors ou de lessors, de flux de paiement futurs connus (receivables), dus dans le cadre de contrats de leasing (par exemple automobile) ou de contrats similaires. Son activité principale consiste à financer des investissements en actifs du domaine des Technologies de l'Information et des Communications, essentiellement par de grandes organisations tant publiques que privées. KBC Lease UK déploie ces activités en partenariat avec les Vendors de valeurs mobilières ou de technologies de ce type et avec des Lessors indépendants actifs dans ce secteur.

Cette méthode de financement est largement pratiquée par d'autres sociétés de leasing actives dans le même secteur outre-Manche. Dans le cours normal des affaires, l'exposition au risque est faible sur le Vendor mais plus importante sur le client final.

### **Contacts :**

- Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.

Tél. 32 2 429 40 51 [wim.allegaert@kbc.be](mailto:wim.allegaert@kbc.be)

- Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe.

+ 32 2 429 85 45 - [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

**KBC Groupe SA**  
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht:  
directeur Communication Groupe  
et Service Presse / Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service Presse  
Tél. 02 429 65 01  
Fax 02 429 81 60  
E-mail:[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous  
[www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)



\*Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.